

DEFIS EMPLOI Pays de Brest
Christelle AMBERLIN - Magalie LE CORRE - Tancrède CHAUVIERE – Hervé CORRE
Chargés de mission Clause d'insertion

c.amberlin@defisemploi.bzh / m.lecorre@defisemploi.bzh / t.chauviere@defisemploi.bzh / h.corre@defisemploi.bzh
02 98 42 78 78 / 02 98 42 79 80 / 02 21 81 01 61 / 06 69 42 66 39

A l'attention des partenaires de l'emploi et de l'insertion
OFFRE D'EMPLOI A POURVOIR DANS LE CADRE DE LA CLAUSE D'INSERTION

Date de diffusion de l'offre : 31/07/2025

Intitulé du poste : AGENT D'ENTRETIEN (H/F)

Marché public concerné :

Descriptif du poste / Tâches principales :

- Prestations de nettoyage des sols et surfaces des salles de sports, couloirs
- Gestion des sanitaires avec collecte des déchets, réapprovisionnement des distributeurs papiers et savons
- Formation et utilisation d'une autolaveuse pour les salles de sport

Environnement et conditions de travail :

Travail en autonomie Travail en équipe Travail en extérieur Travail en intérieur

Débutant accepté : oui non

Encadrement/sous la responsabilité de (conducteur de travaux, chef d'équipe) :

Matériel / tenue de travail / Equipements de sécurité demandés : oui non

Si oui : utilisation de produits d'entretien, détergents

Fournis par l'entreprise : oui non

Permis B obligatoire : oui non Moyen de transport personnel obligatoire : oui non

Possibilité de manger sur place : oui non Panier repas : oui non

Date de démarrage du contrat : 1^{er} septembre 2025

Durée du contrat : CDD 3 mois, reconductible, et possibilité de CDI

Nombre d'heures hebdomadaires : 6H00

Horaires : 6H00/8H00 les lundi, mercredi et vendredi

Salaire : *Selon convention collective de l'entreprise*

Lieu de travail : Salle Lavallot à LANDERNEAU

Rappel des critères d'éligibilité : Bénéficiaire d'un agrément IAE, DELD, Jeune sans qualification ou en reconversion, Bénéficiaire RSA ou autres minima sociaux, personne en situation de handicap

MERCI DE NOUS TRANSMETTRE CV, FICHE DE CANDIDATURE, RGPD ET JUSTIFICATIFS
POUR LE VENDREDI 22 AOUT A 12H00